

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS est, par les présentes, donné que le comité de démolition de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur des demandes d'autorisations de démolition pour les bâtiments portant les numéros civiques :

7695 à 7711, 18^e Avenue

et ce, le jeudi 8 juin 2023, à 18 h, au 405, avenue Ogilvy, bureau 201 à Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance de ce certificat d'autorisation de démolition doit faire connaître son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement et transmettre ses commentaires soit par courriel à greffe-vsp@montreal.ca ou par la poste au Service du greffe au 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal, H3N 1M3, et ce, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14007), au plus tard le 2 juin 2023 à 16h.

En tout temps, il est possible de rejoindre le responsable du dossier au 514-868-3495.

Fait à Montréal, le 23 mai 2023

La secrétaire d'arrondissement, Lyne Deslauriers